

Le 24 décembre 2014

Le droit à l'avortement a 40 ans et il est toujours à défendre

Le 17 janvier 1975, la loi Veil, en légalisant l'avortement, a permis à des millions de femmes de voir reconnaître un droit fondamental, de mettre fin aux avortements clandestins et aux milliers de décès... Cette loi résulte de fortes mobilisations (manifestations de rue, procès dit de Bobigny, manifeste des 343, pratiques des actes d'avortement par les militant-es du Mlac ...), qui ont obligé le gouvernement de l'époque à répondre favorablement au droit à l'avortement.

Le droit à l'avortement reste fragile et appelle à la vigilance à l'heure où resurgissent de nombreux conservatismes. En effet, tous les moyens sont bons pour attaquer ce droit : commandos et manifestations anti- IVG, tentatives de donner un statut social et juridique à l'embryon, acte jugé non rentable et moyens financiers insuffisants pour les hôpitaux. Comme tous les sujets touchant à la sexualité et la famille, le droit à disposer de son corps est ciblé par les tenants de l'ordre moral ou religieux, où le rôle de la femme est réduit à un « rôle maternel ».

La loi HPST (Hôpital, Patient, Santé, Territoire) a particulièrement fragilisé les maternités et les Centres d'Interruption Volontaire de Grossesse (CIVG). L'accès à l'avortement et les conditions dans lesquelles il est pratiqué se sont dégradés. Cette loi a entraîné de nombreuses restructurations qui impactent particulièrement la santé des femmes, en tant qu'usagères et travailleuses des structures de santé (elles en représentent environ 80%). **Le démantèlement des hôpitaux, des maternités de proximité et de services considérés comme non rentables induit des suppressions d'emplois et une restriction de l'accès aux soins par manque de moyens humains et matériels.** Les CIVG comptent parmi les services particulièrement fragilisés par cette réforme, certains ont d'ailleurs fermé. Les maternités sont regroupées et deviennent de véritables usines à bébé.

En cédant aux réactionnaires, en abandonnant la Procréation Médicalement Assistée (PMA), et les ABCD de l'égalité, le gouvernement conforte leurs idées alors qu'il convient au contraire de développer tout ce qui participe à l'égalité !

Toutes ces attaques participent à fragiliser le droit à disposer de son corps.

L'Union syndicale Solidaires exige, avec tous les signataires* de l'appel à manifester le 17 janvier prochain :

- ◆ l'abrogation de la loi Hôpital Patient Santé Territoire
- ◆ le maintien et le développement des services publics
- ◆ un centre IVG dédié par hôpital avec choix de la méthode pour les femmes
- ◆ des moyens pérennes pour les associations
- ◆ le rétablissement, le développement et l'extension des ABCD de l'égalité
- ◆ la PMA pour toutes les femmes

La manifestation nationale partira de la place de la Bastille à Paris à 14h30.

**notamment CNDP, CADAC, Inter LGTB, LDH, Attac, Solidaires, FSU, PG, PCF, NPA, Ensemble !*



Le 17 janvier 2015, 14h30 Bastille :

EN AVANT TOUTES !

à l'initiative du Collectif National pour les Droits des Femmes

Education prioritaire : amplifier la mobilisation

L'éducation prioritaire, c'est à l'origine un **dispositif qui alloue aux écoles, collèges et lycées des quartiers les plus en difficulté des moyens supplémentaires.** Ce dispositif est l'objet d'une nouvelle réforme de la part d'un ministère qui tient à donner l'illusion que l'éducation est bien une priorité pour le gouvernement. Que l'on ne s'y trompe pas : **il s'agit bien d'une réforme d'austérité, financée par redéploiement, c'est-à-dire en allant piocher au sein de l'éducation « non prioritaire », pourtant déjà mal en point.**

Un de ses aspects les plus contestés est la modification de la carte de l'éducation prioritaire : certaines écoles et collèges entrent dans le dispositif, mais d'autres en sortent. Des mobilisations très fortes émergent, activement soutenues par SUD éducation, notamment dans les académies de Toulouse, Marseille, Paris, Créteil et Versailles : à la veille des vacances scolaires, **certaines collèges de Seine-Saint-Denis, comme Paul Eluard à Montreuil, entraînent dans leur quatrième semaine de grève.**

MEDIAPOST Vannes : une grève exemplaire

Depuis plusieurs mois, **MEDIAPOST mène une politique destructrice de réduction des coûts, et une fois de plus, ce sont les personnels qui en font les frais** : fermeture de plateformes, transfert d'activité vers les sites de La Poste, changements d'organisation du travail, future mise en place d'un système de géolocalisation pour enregistrer le temps de travail...

Les distributeurs/trices de la plateforme de Vannes, confronté-es à une dégradation des conditions de travail, se sont mis-es en grève le 15 décembre. **Ils/elles étaient 50% à débrayer** pour dire non à ces évolutions qui mettent en péril l'avenir de leur métier et de leurs emplois, mais aussi dégradent leurs conditions de travail.

Ce qui se passe à Vannes n'est pas un cas isolé. Dans toute la France, Mediapost applique une politique de restructurations qui n'a qu'une logique, augmenter les profits : peu ou pas d'investissements, bradage de l'immobilier, suppressions d'emplois. La stratégie de l'entreprise est bien floue.

SUD PTT, et l'Union syndicale Solidaires, affirment leur solidarité avec les salarié-es de la plateforme de Vannes. **Leur combat est celui de toutes et tous les mediapostier-es pour le maintien de leur activité et le paiement intégral des heures effectuées.**

SUD PTT appelle l'ensemble des mediapostier-es à discuter sur leur plateforme d'actions similaires afin d'exprimer leurs revendications et leur colère

Les retraité-es ne décrocheront pas en 2015

L'intersyndicale d'organisations syndicales et d'associations de retraité-es commencée au printemps 2013 en réponse à la contre réforme des retraites du gouvernement Ayrault-Hollande poursuit ses initiatives. Après les mobilisations de l'automne 2013 avec les « actifs », les retraité-es ont poursuivi le 3 juin 2014 (20 000 manifestant-es à Paris) et le 30 septembre 2014 (manifestations et rassemblements dans toute la France).

Lors de la dernière intersyndicale du 26 novembre il a été décidé de se rappeler aux élu-es à l'occasion des « vœux » traditionnels du nouvel an. L'idée est qu'il ne suffit pas que les élu-es se fassent photographier avec les anciens et les doyennes de la commune pour le journal municipal, mais que ceci doit se traduire dans les politiques menées. Huit organisations syndicales et associations de retraité-es (CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC, FGR-FP, UNRPA, LSR) sont parvenues à se mettre d'accord sur le contenu d'un « mémorandum revendicatif des retraité-es pour 2015 ».

Les revendications exprimées sont explicites : **retour à la revalorisation annuelle au 1^{er} janvier et rattrapage des 30 mois sans revalorisation + retour du droit à la retraite à 60 ans et à un départ anticipé pour les métiers pénibles + minimum de retraite équivalant au SMIC pour tout retraité ayant une carrière complète + prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale, etc.**

Retraites : pas d'austérité



En début d'année 2015, les intersyndicales départementales adresseront cette « carte de vœux » à leurs député-es et sénateurs/trices, feront des conférences de presse ou des communiqués, distribueront des tracts au public, se manifesteront lors des réunions « festives » organisées par les élu-es, etc. Bien entendu, ceci peut être élargi à d'autres organisations qui seraient d'accord sur le contenu du mémorandum et sur les initiatives proposées.

Le 1^{er} avril 2015, une « piqûre de rappel » sera faite auprès des mêmes élu-es et du gouvernement pour continuer de s'opposer au report de la revalorisation des pensions.

TAM (34) : agents de maintenance grévistes à 100%

Lundi 22 décembre 2014, 100% des agents de maintenance des ateliers de la TaM étaient en grève. TaM, Transports de l'agglomération Montpelliéraine, est une Délégation de Service Public gérée par Transdev.

En 2014, les conducteurs-receveurs avaient obtenu 1,2%, en deux fois. Les agents de maintenance, rien !

C'est pour cela que le syndicat SUD a déposé un préavis de grève du 12 décembre au 26 janvier, tous les lundis et samedis.

Les agents de maintenance revendiquent une augmentation de deux points de leur coefficient de rémunération tout de suite. Refus de la Direction qui demande d'attendre les Négociations annuelles obligatoires (NAO). Nous ne sommes pas dupes, nous savons pertinemment que cette revendication sera noyée parmi d'autres sans aucune certitude qu'elle n'aboutisse. C'est pour cela que 100% des agents de maintenance étaient en grève...

Récemment la TaM a été décorée d'un label « French tech » pour sa capacité d'innovation. Label obtenu grâce aux salarié-es de la TaM, et en particulier les agents de maintenance. Deux points d'augmentation, ce n'est donc que justice.

Rendez-vous le 27 décembre pour la deuxième journée de grève !

Mairie de Saint Denis : Répression contre droit de retrait

Le 30 octobre 2014, 80% des agents du service social municipal présent-es se mettent en droit de retrait. Chefs de service, Assistants sociaux et Secrétaires sociales stoppent le travail suite à un management autoritaire mettant en danger physique et psychique les collègues.

Quand des AS remettent à la chef de service les écrits du droit de retrait, cette dernière porte la main sur l'une des AS qui est ensuite arrêtée par son médecin. Cette AS reste traumatisée. La chef de service a eu son accident du travail reconnu par la municipalité, pas la collègue agressée...

Dans la même veine répressive, le droit de retrait est invalidé par le CHSCT à l'unanimité (CHSCT CGT/FO et municipalité) et les collègues restent en droit de retrait 3 semaines dans l'attente d'une enquête CHSCT. Aucune visite dans le service, ni des élu-es de la ville ni du CHSCT. La municipalité décide alors de retirer 10 jours de salaire aux agents en droit de retrait. Une campagne de dénigrement a lieu (journal de la ville, communiqué sur le site de la ville et envoi à l'ensemble de la messagerie) disant que les AS diffament l'encadrement de ce service auquel le maire renouvelle tout son soutien. Aucune rencontre officielle entre les collègues et la municipalité non plus.

La situation est lourde et la chape de plomb idéologique énorme. Depuis 5 ans, les collègues luttent contre un management dégradant, qui a entraîné le départ de l'ancienne chef de service appréciée des équipes après 30 ans de carrière, partie malade due à ces pratiques violentes. Les vendredis de la colère en 2013 (débrayages durant 3 mois) ont même donné lieu à de la **répression antisyndicale**. Seul soulagement aujourd'hui, la chef de service violente est partie. La solution est de ne plus rester isolé-es.

Solidaires avec de nombreux syndicats de la fédération SUD Collectivité Territoriales et de Solidaires locaux a donné plus de 5000 euros en soutien. Cet argent permet de soutenir financièrement les collègues, mais aussi d'attaquer la municipalité en justice sur les retraits de salaires.

Mais la **lutte juridique collective** prendra du temps, nous devons lutter contre le discours de la municipalité qui tente par tous les moyens de casser les collègues qui se protègent et résistent. Une des pistes est d'organiser une réunion publique avec la sociologue du travail Danièle Linhart pour qu'elle vienne expliquer aux collègues communaux comment **les nouvelles pratiques managériales permettent de détruire des services et des agents**. Une mise à distance et une lecture des nouvelles organisations de travail qui nous l'espérons permettront de saisir les enjeux de restructuration qui se jouent derrière les violences quotidiennes au travail.

La mairie de St Denis fera 22 millions d'économie en 3 ans avec les baisses de dotation d'Etat, pour y parvenir elle doit casser toute résistance mais aussi les collectifs de travail qui défendent un **service public de qualité**. Et parmi les 1ers à payer le prix de ces changements, il y a les collègues du service social.

Organiser la solidarité autour d'eux et rendre audible cette résistance c'est aussi préparer les résistances futures. **Quand on touche à l'un-e de nous, on attaque tout le monde**, SUD sera toujours aux côtés des résistant-es. Merci encore pour le précieux soutien apporté par Solidaires, malgré une lutte âpre, les collègues sont parti-es avec le sourire en vacances et vous donnent rendez-vous en 2015 pour une année de lutte plus unitaire encore !

Aéroport de Toulouse-Blagnac : non à la privatisation

L'Union syndicale Solidaires 31, l'Union Solidaires Transports et l'Union syndicale Solidaires se sont jointes au recours en Conseil d'Etat*, aux côtés des associations de riverain-es et de partis politiques de gauche et écologiste, visant à **empêcher la privatisation de l'aéroport de Toulouse-Blagnac**.

Notre Union syndicale s'oppose à cette privatisation car nous considérons que les aéroports sont des équipements de bien public et qu'ils ne peuvent en aucun cas être confiés aux intérêts privés, quelle que soit la nationalité des acquéreurs.

Le projet porté par le consortium prévoit de doubler voire tripler le trafic aérien de cet aéroport qui se situe en zone fortement urbanisée. Ce projet, s'il arrivait à terme, entraînerait une véritable **catastrophe sanitaire** en soumettant les populations survolées (plus de 100 000 personnes !) à un **bruit incessant** de jour comme de nuit et à une **pollution** liée aux carburants utilisés par les avions. Et ceci n'économise pas les risques accrus d'**accidents aériens**.

Mais les problèmes ne s'arrêtent pas là. Le consortium retenu par le gouvernement est gravement entaché de corruption. La société SNC LAVALIN, porteuse du projet, est interdite pour 10 ans de marchés publics par la Banque mondiale ainsi que la Banque africaine de développement (BAD), la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Banque interaméricaine de développement (BIS) et ceci pour des faits de corruption.

Notre Union syndicale ne laissera pas le gouvernement créer un nouveau laboratoire néolibéral où les intérêts des populations et des travailleurs/euses sont sacrifiés sur l'autel du profit et de la corruption : Parce que cet aéroport rentable, financé par les contribuables doit rester un bien public, parce que notre santé et notre sécurité valent plus que leur profits, nous demandons aux collectivités et à l'Etat de renoncer à l'opération de cession en cours.

**Le Conseil d'Etat examinera le référé-suspension en urgence le 29 décembre.*

Le tour vélo Alternatiba : 5000 km pour le climat

En 2015, la conférence climat de l'ONU (COP 21), se réunira au Bourget pour un nouveau cycle d'engagement des Etats garantissant un réchauffement climatique en-dessous de 2C°. La partie est loin d'être gagnée et la construction d'un rapport de force est nécessaire. De multiples initiatives jalonnent l'année. Ainsi, le tour vélo Alternatiba, parcourra 5000 km pour le climat, à travers la France et 5 autres pays européens. Le vélo 4 places d'Alternatiba veut symboliser la transition écologique, la solidarité et l'effort collectif. Il partira le 5 juin de Bayonne, pour la journée mondiale de l'environnement, et arrivera à Paris le 26 septembre pour l'ouverture d'un grand village des alternatives Alternatiba.

Cette initiative sur 4 mois est une occasion pour les équipes Solidaires de s'inscrire dans des mobilisations locales concrètes qui, face à la crise permanente, font le lien entre social et écologie et qui peuvent permettre de créer des liens supplémentaires.

Pour la logistique du Tour vélo, une campagne de financement participatif est lancée jusqu'à fin janvier pour récolter 61 340 € (achat du vélo, véhicule suiveur, matériel de communication...). Toutes les informations sur l'initiative et les modalités de financement participatif : alternatiba.eu/crowdfunding.

Usine LTR de Spay (72) : 29 jours de grève

Après **29 jours de grève pour lutter contre 70 suppressions d'emplois à l'usine LTR de Spay (72)**, qui fabrique du tabac de synthèse, nos camarades de Solidaires Industrie 72, SUD-LTR et l'ensemble de leurs collègues ont repris le travail après avoir obtenu satisfaction sur une partie de leurs revendications et sur la poursuite des négociations en janvier 2015.

Cette longue grève, conduite par Solidaires Industrie 72 et SUD-LTR, ralliée (puis abandonnée au 24e jour) par la CGT et **suivie du début à la fin par une majorité d'ouvrier-ères (100% de la production, soit l'équivalent de plusieurs centaines de salarié-es)**, a permis de contrer en grande partie les plans de la direction mais a été émaillée par les habituelles attaques judiciaires contre les grévistes.

Etant donné la longueur et la dureté de cette grève exemplaire, un appel à la **solidarité financière** a dû être lancé au sein de Solidaires afin de soutenir les salarié-es, qui ont perdu à travers ce combat héroïque plus d'un mois de salaire !

Brest : 500 manifestant-es contre le VRP du patronat

Dans le cadre du « Pacte d'avenir pour la Bretagne », Manuel Valls était en déplacement à Brest jeudi 18 décembre.

Ce « Pacte d'avenir » initié il y a un an et cosigné à l'époque par entre autres la CGT et la CFDT (mais pas par Solidaires) est repris aujourd'hui par M. Valls. Un an après, nous faisons le bilan qu'il n'est que poudre aux yeux : les licenciements continuent dans l'agroalimentaire comme à PSA Citroën Rennes, des centaines d'ex salarié-es de Gad, Doux ou Tilly-Sabco sont toujours au chômage malgré les promesses de reclassement des plans de licenciement de l'époque.

A travers ce « Pacte d'avenir », Valls promet des millions d'euros mais ça n'est en grande partie qu'une compilation d'aides déjà actées dans le Plan État-Région. Et **c'est avant tout de l'argent public distribué au patronat local sans engagements ni contreparties : un avant-goût du pacte de responsabilité !**

A l'image de ces 220 millions d'euros de travaux publics (Région) sur le port de Brest pour accueillir l'industrie des Énergies Marines Renouvelables (EMR). Une industrie d'avenir, sans doute mais en attendant, des millions dépensés pour construire un polder pour d'éventuels industriels, dont on ne sait pas s'ils viendront à Brest parce qu'en concurrence avec les autres ports français qui font la même chose avec l'argent public.

Il n'y a dans ce « Pacte d'avenir » aucune solution pérenne à la casse des emplois en Bretagne !

A l'initiative de Solidaires Finistère, c'est le message que l'intersyndicale CGT/FO/FSU/UNEF/Solidaires a voulu faire passer le jour de la venue du 1er ministre en appelant les salarié-es à dénoncer ce « Pacte d'avenir pour la Bretagne » et plus globalement sa politique d'austérité. M. Valls comptait qu'à une semaine de Noël il n'y aurait pas de réaction sociale, c'est raté. Près de 500 manifestant-es ont répondu présent-es, **la contestation syndicale s'est bel et bien exprimée dans la rue et dans l'unité, ce qui est positif pour l'avenir.**

